CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E23031** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2027**

ÉDITÉ LE 24/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1991

Raison sociale : DA COSTA SARL

Forme juridique : SARL

Capital : 38 112

ALLEE STENDHAL
ZI DU PONT REAU
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES 1991B00108

Siret : 381 332 071 00012

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 0011951

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000004893236004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000004893236004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2026

Téléphone : 02 48 70 24 52 **Fax :**

Portable : 06 86 57 60 08

Responsabilité légale :
DA COSTA BRUNO GÉRANT

Site Internet :

E-mail : dacosta.sarl@platreriedacosta.fr

Effectif moyen : 21 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 255 854 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)	21	09/11/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	20	09/11/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 24/11/2026 15:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.